

Reseñas / Compte-rendus

Martin Correa, Raul Molina & Nancy Yáñez
La Reforma Agraria y las tierras mapuches; Chile
*1962-1975 (2005)*¹

par Fabien Le Bonniec

L'expérience de la Réforme Agraire vécue entre 1962 et 1973 au Chili a trouvé depuis une dizaine d'années un regain d'intérêt en faisant l'objet d'incessants débats et réinterprétations. Tandis que l'histoire officielle écrite durant la dictature l'avait reléguée à une erreur politique mettant en péril, non seulement l'équilibre économique, le sacro-saint Etat de droit, mais également la paix sociale au Chili, on voit se multiplier les études sur cette période qui, au gré de leurs auteurs, la discréditent ou la réhabilitent. Trop souvent focalisée sur la période de présidence de Salvador Allende (1970-1973), la Réforme Agraire est associée à un contenu idéologique qui la rend toujours difficile à aborder en toute objectivité et sérénité.

Aussi, coupler ce thème avec un autre tout aussi polémique, tel que celui concernant la question territoriale mapuche, est d'autant plus intéressant, que si l'on évoque cette relation entre peuple mapuche et Réforme Agraire, on tombe également sur divers lieux communs. C'est donc un travail de déconstruction de nombreux préjugés et mythes qu'ont eu pour tâche de réaliser Martin Correa, Raul Molina et Nancy Yáñez dans *La Reforma Agraria y las tierras mapuches* (2005). Cet ouvrage est sans nul doute l'étude la plus importante et complète publiée sur le thème. La méthode de travail comprend divers instruments : la recherche bibliographique dans différentes archives, le travail de terrain et d'entretien auprès des communautés, organisations territoriales et des différents protagonistes de la réforme agraire dans le sud du Chili. Tout cela culminant par un séminaire de 3 jours réalisé à Temuco, réunissant ces différents acteurs et des universitaires et dont le

1. Correa, Martín, Raul Molina & Nancy Yáñez 2005.- *La Reforma Agraria y las tierras mapuches; Chile 1962-1975* - Santiago de Chile: Lom, 472 pág.

but était de présenter et discuter les premiers résultats de l'enquête. Bref, c'est un important travail monographique de 3 années (sans compter les nombreuses années de recherches antérieures que chacun de ses auteurs avait dédié à la question foncière dans le sud du Chili), rendu possible grâce à un apport financier de la Fondation FORD et à un soutien académique de l'Université ARCIS, qui est présenté dans cet ouvrage.

La structure même du livre trouve son originalité dans la prise en compte d'une large période, et pas seulement celle qui fut la plus stigmatisée : après une rapide - mais très complète et documentée - partie portant sur la constitution de la propriété agraire dans le sud du Chili, le corps principal de l'étude s'attache à décrire le processus de Réforme Agraire en territoire mapuche, à partir de 1962 jusqu'aux premières années de la dictature, c'est-à-dire la période de « contre-réforme ». La Réforme Agraire est ainsi considérée à partir de ses origines et prémices, ses différentes étapes, ses aboutissants et son violent dénouement. Quant à la centaine de pages d'annexes où figurent les témoignages de nombreux acteurs de la Réforme Agraire, des tableaux indiquant toutes les expropriations, ainsi qu'un grand nombre d'articles de presse de l'époque, elle témoigne de l'important travail de documentation réalisé pour cette étude.

La première partie permet de comprendre les origines des inégalités foncières, lorsque la redistribution des terres qui appartenaient aux indigènes vaincus militairement à la fin du XIX^e siècle a abouti à la concentration de la propriété foncière - que cela soit à travers les adjudications ou la formation des « concessions de colonisation » promues par l'Etat - et cela, malgré divers lois et décrets censés la limiter... L'autre conséquence de cette politique fut la multiplication des *minifundios*, qui devinrent l'unité de production caractérisant la réalité des communautés mapuches, et dont on connaît les déplorables conditions socio-économiques que cela a impliqué. Si la plupart des documents historiques mentionnés sont connus des spécialistes en la matière, leur recension dans un texte concis et clair constitue le grand avantage de cette première partie pour qui s'intéresse à la constitution de la propriété foncière dans le sud du Chili.

La seconde partie pose le problème du rapport entre la mise en place de la Réforme Agraire et l'aspiration ancienne et fondée des communautés et organisations mapuche à récupérer leur terre. Jusqu'à la fin des années 60, l'Etat essaie de canaliser la demande territoriale mapuche dans le cadre de ses institutions et législations indigènes. Cela explique notamment le fait que les deux premières lois de Réforme Agraire, édictées sous les présidences de Alessandri et Frei, et consistant principalement à exproprier des propriétaires en faveur des travailleurs agricoles qui y travaillaient, n'aient pas pris en compte la situation spécifique des communautés mapuches. L'existence de mécanismes parallèles, tels que les lois indigènes 4.111 ou 14.51, était censée permettre la restitution des terres réclamées. Or les institutions nées de ces lois indigènes (« *juzgados de indios* » et « *Dirección de Asuntos Indigenas* ») ne résolurent qu'un nombre réduit de conflits territoriaux qui leur étaient présentés. Aussi était-il logique que les aspirations des communautés et organisations mapuches s'orientent vers une solution plus globale telle que la Réforme Agraire. Celles-ci vont alors devenir actrices de ce processus dans le sud du Chili en menant des actions de « *tomas* » et « *corridos de cercos* »

dès 1960 et obtenir, entre 1960 et 1973, l'expropriation de 152.000.000 d'hectares en leur faveur.

Quand il s'agit de situer l'apparition de la question de la Réforme Agraire dans le discours mapuche, on s'aperçoit que celle-ci faisait partie des exigences de certaines organisations mapuche prononcées dès 1953 en conclusion du premier congrès de la *Asociación Nacional de Indígenas de Chile*. Aussi, les nombreuses demandes d'expropriation en vertu d'instruments juridiques inadaptés - car dictés pour réguler la constitution et la division de la propriété mapuche, et non pour répondre aux demandes territoriales - non citées dans l'ouvrage, mais que l'on trouve dans les archives des *juzgados de indios*, réaffirment l'idée que les communautés avaient dès le début des années 60 assimilé le sens et les enjeux de la Réforme Agraire. Or, jusqu'à présent rares sont les ouvrages² montrant cette corrélation - entre demande mapuche et réforme agraire - avant les actions de *tomas* et *corridos de cercos*. Et on pouvait penser que le mouvement mapuche, influencé par les demandes paysannes, n'avait intégré la question de la Réforme Agraire que très tardivement. Or on trouve autant dans les aspirations des communautés que de celles de certaines organisations, l'élaboration d'une demande propre relative à la réforme agraire, antérieure ou simultanée aux premières *tomas* et *corridos de cercos*.

Un incessant aller-retour est effectué entre d'une part, la genèse, la ratification et l'application des différentes lois de Réforme Agraire et d'autre part, l'évolution des demandes du mouvement mapuche mais surtout les actions menées par les communautés. C'est dans la conjonction, les interrelations et les tensions entre ces différentes conjonctures que l'on s'immisce dans le quotidien des communautés. On y trouve les origines de discours et de pratiques tels que les *corridos de cercos* (en revanche, on regrettera l'absence de l'histoire de la pratique des *tomas* au Chili), ou la violence symbolique et physique exercée envers les mapuche par les latifundistes, la presse locale ou certains agents de l'Etat.

A la promulgation froide et planifiée des textes de loi, est confrontée l'histoire à vif des communautés, leurs conflits et demandes quotidiennes, les violences qui leur sont appliquées lorsqu'elles essaient de récupérer leur terre. On s'aperçoit ainsi que la violence envers les mapuche reste ancrée dans l'histoire, elle est inhérente à la relation entre mapuche et chiliens, et perdure en pleine démocratie. Curieuse et dramatique coïncidence de constater que la première mort par balle durant la Réforme Agraire dans la région de Malleco, en octobre 1961, eut lieu dans la même propriété, Chiguaihue, où fut assassiné en novembre 2002, par des carabiniers, Alex Lemun, premier « martyr mapuche » de la période de retour à la démocratie, lors d'une récupération de terres. C'est en manifestant sur la voie publique pour réclamer ces mêmes terres que deux années plus tard, Senen Díaz Necul mourut écrasé par un camion à l'entrée de Collipulli.

Aussi est-il surprenant de constater qu'un grand nombre de conflits mentionnés dans cet ouvrage restent irrésolus et continuent à défrayer

2. Parmi les rares ouvrages mentionnant la Réforme Agraire dès les années 50 on peut signaler celui Foerster, Rolf & Sonia Montecino 1988. - *Organizaciones, líderes y contiendas mapuches (1900- 1970)* - Santiago de Chile: Centro de Estudios de la Mujer, p. 255.

l'actualité. Que ce soit les stratégies employées par les communautés pour récupérer leur terre ou les discours et représentations véhiculés par la société dominante pour discréditer et réprimer ces pratiques, on n'a guère l'impression qu'une quarantaine d'années ont passé. On s'aperçoit ainsi que la suspicion pesant sur les mapuche d'être « infiltrés » ou manipulés constitue une constante dans les représentations traversant la société chilienne lorsqu'il s'agit de comprendre les actions menées par les communautés. Un tel préjugé contribua à ne pas prendre au sérieux leur demande durant la période de la réforme agraire, tout en légitimant non seulement la violence en réponse à leurs actions, mais également la proclamation d'états d'exception tels que l'Etat d'urgence dans la province de Malleco en 1970.

Or on peut regretter les rares mentions du rôle joué par l'organisation politique chilienne *Movimiento de Izquierda Revolucionaria* (MIR) dans le processus de Réforme Agraire, et notamment lors des *tomas* et *corridos de cercos*. Ces modes de mobilisations ont en effet souvent été stigmatisés comme des actions menées par des intégrants du MIR et non par les communautés. Aussi aurait-il été intéressant que l'étude puisse éclairer nos lanternes sur la participation réelle ou non des membres du MIR, et cela, avec la même rigueur documentaire employée pour décrire les *tomas* et *corridos de cercos*. Toutefois, la relation entre le *Movimiento Campesino Revolucionario* (MCR) et le MIR (la première organisation étant considérée comme la fraction « indigène et paysanne » de la seconde, p.139), est à peine mentionnée et n'est jamais réellement expliquée et analysée, maintenant certaines spéculations quant à l'autonomie politique du MCR.

En arrière-plan de cette histoire de la réforme agraire et des terres mapuches, on perçoit la lutte symbolique de légitimité menée par les organisations et communautés mapuche pour faire reconnaître leurs terres usurpées ainsi qu'adapter l'application de la loi à leur demande. Les *corridos de cercos* et les *tomas* ont ici leur importance, car elles furent un mode d'action des communautés pour faire prévaloir non seulement leurs demandes, mais également leur vision du monde social et de l'histoire. Le contexte politique créé par ces modes de mobilisation, mais également par divers acteurs sociaux favorisa ces transformations dans l'interprétation, l'application et la création d'une nouvelle loi de la réforme agraire, ainsi que la proposition d'une loi indigène, N°17.729, en 1972.

Le recours aux témoignages et à divers documents écrits (outre les articles de presse de l'époque, les auteurs puisent dans les archives du Service Agraire, des tribunaux de justice, des *juzgados de indios*, ainsi que dans les débats parlementaires) rend parfaitement compte des différentes visions et logiques antagoniques émergentes de ces situations. Ces différentes sources permettent de fournir des données précises tant au niveau des dates, des lieux que des superficies récupérées par les communautés au cours de la réforme. Divers tableaux, parfois même trop réitératifs, permettent de systématiser les différents résultats avancés tout au long de l'étude. Ces données d'ordre qualitatives et événementielles (les tableaux récapitulatifs figurant en annexe sont riches en informations), associées aux différentes histoires locales de communautés et *asentamientos*, constituent un outil didactique pour repenser cette période, puisqu'ils offrent de nombreuses clefs et éléments de réflexion sans se renfermer dans une interprétation de l'histoire.

Aussi, la carence d'analyse, voire de distance critique, observées à plusieurs reprises ont pour avantage d'offrir encore plus d'intérêt aux nombreux matériaux qui y sont présentés de façon neutre.

Certes, l'utilisation de nombreux témoignages contemporains, tels ceux figurant en annexe, de ceux qui participèrent à la Réforme Agraire pose le problème de leur objectivité. La plupart sont en effet émis par d'ex-dirigeants de syndicats paysans, de groupes ou de partis politiques, ou par d'ex-fonctionnaires du gouvernement d'Allende. Ils offrent une vision assez monocorde, sans nul doute partielle et parfois même prompte à une idéalisation de cette période, procurant une certaine frustration lorsqu'ils ne restituent pas toute la complexité et les contradictions de ce processus. La vision des latifundistes est par exemple minorée, exprimée dans quelques articles et déclarations de presse de l'époque, mais il ne leur est pas donné l'opportunité d'avoir ce même regard introspectif sur cette période. Cette vision aurait été d'autant plus intéressante lorsqu'il s'agissait de comprendre les structures légitimant la violence physique (meurtre, répression, disparition forcée) et symbolique (article de presse, discours des responsables politiques) envers les mapuches.

Le choix des témoins de cette histoire pose ainsi des problèmes d'ordre historiographique, méthodologique et même éthique complexes, notamment lorsqu'il s'agit d'aborder la période qui suivit la Réforme Agraire, nommée par euphémisme la « contre Réforme », et qui fut marquée par de nombreuses violences et violations des droits de l'Homme, et la restitution des terrains expropriés à leurs anciens propriétaires. Il serait indécent de remettre en cause les témoignages livrés dans cet ouvrage et de nier les violences subies par ceux qui les expriment. La torture, la disparition forcée, l'assassinat dirigé ou aveugle de dirigeants et membres de communautés ont été érigés en une politique constante menée par les militaires à partir de septembre 1973. L'une des caractéristiques de ces violences est qu'elles furent parfois appliquées publiquement, comme dans le cas de l'assassinat de 5 personnes, le 8 octobre 1973, devant les membres de la communauté Huilcaleo ou de tortures appliquées sur des dirigeants du Centre de Production (CEPRO) Nehuentúe, quelques semaines avant le coup d'Etat, le 29 août 1973. Néanmoins, le choix de témoignages de dirigeants de syndicats, d'organisations paysannes ou de partis politique ne permet pas de rendre compte de la complexité de situations où d'autres ont dénoncé leurs voisins « communistes » ou pensé que le coup d'Etat consistait à « passer un grand coup de balai » et à nettoyer les campagnes de tous leurs délinquants. De telles appréciations sont pourtant aussi fréquentes que celles présentées dans l'ouvrage, lorsque l'on parcourt les campagnes du sud du Chili, et on aurait aimé que cette étude fasse part de l'existence d'autres expériences au sein des communautés mapuches durant cette même période. Retranscrire les différents modes de réappropriation du passé qui, en plus, sont relatifs à une lutte sociale frappée par un régime totalitaire, constitue un important défi pour les sciences historiques et sociales. Prendre le parti de ceux dont on a nié durant des décennies le rôle d'acteurs socio-historiques, mais également le statut de victimes de ce régime - les paysans mapuches - est légitime et nécessaire pour faire face aux distorsions de l'histoire officielle. Aussi, faut-il comprendre cet ouvrage comme une vision intentionnellement partielle de l'histoire,

celle de certains acteurs mapuches de la réforme agraire ; et plus on avance dans l'étude plus on ressent qu'elle leur est dédiée. Dès lors, on admet cette subjectivité de l'histoire contée par ces acteurs et confortée par de précieux documents d'archives.

L'ultime intérêt de l'étude réside dans la troisième et dernière partie portant sur la « contre-réforme ». Outre les témoignages et le recensement des violences exercées durant cette période, mentionnés précédemment, le processus de révocation des expropriations et la division des *asentamientos* est détaillé, documenté et chiffré. Un aspect inédit traité est notamment l'inventaire des biens confisqués aux communautés et *asentamientos* à l'occasion de ces « restitutions ». L'histoire a en effet eu tendance à oublier que les améliorations, plantations et semences réalisées sur les terrains expropriés durant la réforme agraire par leurs nouveaux occupants, tout comme les outils de travail qu'ils avaient amenés, furent inclus dans les restitutions aux anciens propriétaires. Pourtant, l'un des motifs évoqués par les grands propriétaires lors de la restitution des terres, était justement que les terres expropriées durant la Réforme Agraire n'avaient pas été exploitées et qu'une grande partie de leurs infrastructures et équipements avait été perdue. Chiffres et témoignages à l'appui, c'est une autre réalité que nous présente l'ouvrage.

La compréhension de ce processus de désintégration des rêves et réalités portés par la Réforme Agraire est fondamentale pour comprendre les conflits existant actuellement dans le sud du Chili. La référence à l'histoire de communautés emblématiques - tels que Temulemu, Temucucui ou Cherquenco - nous rappelle le lien fort entre la réforme agraire et les conflits actuels, que l'on a souvent montrés comme étant récents. Ces communautés avaient réussi à récupérer leur territoire historique, la réforme agraire ayant contribué à réparer une injustice - rétablie ensuite violemment par la dictature. Aussi n'est-il pas étonnant de voir aujourd'hui ceux qui luttèrent pour leur terre et leurs enfants continuer à les réclamer avec vigueur. Pourtant aux yeux de la société chilienne et de sa justice, ces demandes territoriales apparaissent comme des phénomènes récents, spontanés. Leur origine historique, mais surtout la frustration provoquée par la contre-réforme sont occultées lorsqu'il s'agit de les juger. On peut toutefois remarquer que les auteurs de l'ouvrage ont eu la délicatesse de ne pas faire de parallèles avec la situation actuelle si ce n'est dans la dernière phrase dans laquelle ils préconisent une intervention de l'Etat sous la forme de l'expropriation - et non du système de rachat utilisé aujourd'hui - pour résoudre les conflits actuels.

Le recours à un grand nombre de témoignages contemporains peut expliquer le fait que cette monographie historique éclaire autant le présent. Comme il a été mentionné précédemment, c'est la sélection de ces témoignages de luttes et de résistances qui fait la force de l'ouvrage mais aussi préserve une certaine ambiguïté sur cette période en homogénéisant une réalité sociale complexe. Il serait intéressant de continuer cette histoire, car les rapports entre le peuple Mapuche et le régime de dictature militaire continue à être un objet méconnu, et cette longue période qui suivit celle de la Réforme Agraire a eu d'importants effets sur la société mapuche contemporaine, qui restent nécessaires de saisir encore aujourd'hui.